LE SITE PLATINUMCRYPTOBANK.COM

Category: Placements atypiques
Tag: Enquête

Le site propose de faire du trading sur les crypto monnaies. Il serait géré par une société américaine installée en Californie. Selon nos recherches, aucune banque de ce nom n'existe dans la commune indiquée. Par ailleurs, il n'a aucun agrément pour proposer des produits aux épargnants français. Nous déconseillons tout contact.

Le site internet

Il a été créé le 29/11/2020. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/platinumcryptobank.com

Nos recherches :

Nous publions la page accueil :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/La-page-accueil-du-site-platinumcryptobank.pdf

Il a été installé un traducteur automatique qui permet une ré écriture en plus de 100 langues !

Ce site s'adresse aux consommateurs américains. Tous les prix sont en dollars.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro + 1 (408) 785 3882
Le numéro +1 (408) 652 8466

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Gehrard Adrian FABIAN

L'adresse

Il est mentionné 10 Almaden Boulevard suite 560 CA, San Jose.

Il n'existe pas de banques de ce nom dans la commune californienne où serait installée la société :

https://banklocal.info/locations/ca/1236-san-jose-ca

Le contenu du site

Il est d'une rare indigence. Aucune information n'est donnée tant sur les offres que sur les moyens techniques mis en opeuvre pour atteindre des rendements "fabuleux" . Nous publions les articles mis en ligne :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/La-page-a-propos-de-nous-du-site-platinumcryptobank.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/La-page-plan-dinvestissement-du-site-platinumcryptobank.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/La-page-plan-affiliation-du-site-platinumcryptobank.pdf

Le site propose une commission de 7 % (!) si vous amenez de nouveaux clients. Outre que vous allez perdre la confiance de la personne, vous risquez de très gros ennuis !

Les réseaux sociaux

Il a été publié sur linkedin de nombreux profils. Cela ne signifie pas que la société existe. A titre

d'exemple Gisela KARL travaille dans cette banque depûis 2017 alors que le site a été ouvert en 2020. Nous publions le profil :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Gisela-Karl---Professional-Cryptocurrency-Trader---Platinum-Crypto-Bank-LinkedIn.pdf

La photo appartient en fait à une vraie personne qui ne s'appelle pas du tout Gisela KARL mais qui est bien une trader. Il est à noter un deuxième profil au nom de Gisela REINHOLD avec un parcours différend...

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Gisela-Reinhold---Professional-Cryptocurrency-Investor---Platinum-Crypto-Bank-LinkedIn.pdf

La photo de "Alena Due", investisseur satisfait est en fait celle d'une personne considérée comme influenceuse sur le réseau tik tok (!)

Les informations juridiques

Nous publions les contions générales d'utilisation :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/03/Les-conditions-generales-dutilisation-du-site-platinumcryptobank.pdf

Elles sont réduites au minimum. Aucune information n'est réellement donnée. Nous publions à titre d'exemple la traduction de la juridiction compétente en cas de litiges :

"Toute réclamation ou litige entre l'utilisateur des services du site et Platinum Crypto Bank est résolu exclusivement par un tribunal compétent. Si un tribunal compétent invalide une ou plusieurs dispositions des présentes conditions d'utilisation, cela n'affectera pas la légalité des paragraphes restants et les maintiendra pleinement en vigueur."

Il sera difficile de trouver quelle loi s'applique...

Il est à noter une taxe de 1 % pour l'essence / gas destinée à payer les créateurs d'etherum (!)

"Taxe et frais d'essence : Le taux d'imposition sur les revenus de placement est de 20%, quel que soit le montant que vous gagnez sur le site. Le prix du gaz de 1% est destiné à rembourser aux mineurs d'Ethereum l'énergie nécessaire pour vérifier une transaction, ainsi qu'à renforcer la sécurité du réseau Ethereum en rendant prohibitif le spam du réseau par les mauvais utilisateurs."

Il n'est pas publié les conditions générales de vente.

Il n'est pas indiqué de régulateur qui interviendrait en cas de problème. C'est obligatoire pour tout site agrée en U.E

Divers

Pour les mails, le site utilise le nom de domaine tidioreply.com. Il a enregistré le 236/06/2016

https://www.whois.com/whois/tidioreply.com

Le site n'est pas accessible.

Conclusion

Il s'agit d'un petit site vite fait mais mal fait. Il manque de nombreux éléments qui donneraient une crédibilité (trompeuse) à ses propositions.

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.